



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE  
DES ETATS-UNIS (RÉGION X)  
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Samedi 22 mai 2004*

*Chers frères Evêques,*

1. C'est avec une grande joie que je vous souhaite la bienvenue, Evêques des provinces ecclésiastiques de San Antonio et d'Oklahoma City, à l'occasion de votre visite "ad limina Apostolorum". Je suis heureux d'avoir pu, ces mois derniers, rencontrer un aussi grand nombre d'Evêques de votre pays, qui accueille une communauté catholique si vaste et si vivante. "Nous rendons grâces à Dieu à tout moment pour vous tous... Nous nous rappelons en présence de votre Dieu et Père l'activité de votre foi, le labeur de votre charité, la constance de votre espérance, qui sont dus à notre Seigneur Jésus Christ" (1 *Th* 1, 2-3). Ces visites ne renforcent pas seulement les liens qui nous unissent, mais elles nous offrent également l'opportunité unique d'examiner de plus près la grande oeuvre déjà accomplie et les défis que l'Eglise doit encore affronter aux Etats-Unis.

Au cours de mes derniers entretiens, j'ai affronté les thèmes liés au *munus sanctificandi*. J'ai en particulier pris en considération l'appel universel à la sainteté et l'importance d'une communion d'amour avec Dieu et avec son prochain, comme éléments clefs de la sanctification personnelle et communautaire. "Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance: en l'appelant par amour, il l'a appelé en même temps à l'amour" (*Familiaris consortio*, n. 11; cf. 1, 26-27). Ces relations essentielles sont fondées sur l'amour de Dieu et servent de point de référence pour toute l'activité humaine. La vocation et le devoir de chaque personne d'aimer, nous donnent non seulement la capacité de coopérer avec le Seigneur dans sa mission sanctificatrice, mais ils suscitent également en nous le désir de le faire. En conséquence, dans cette réflexion finale sur la fonction de la sanctification, je désire réfléchir de manière particulière sur l'une des pierres d'angle

de l'Eglise elle-même, c'est-à-dire cet ensemble de rapports interpersonnels appelé famille (cf. *Familiaris consortio*, n. 11).

2. La vie familiale est sanctifiée par l'union d'un homme et d'une femme dans l'institution sacramentelle du saint mariage. En conséquence, il est fondamental que le mariage chrétien soit compris dans son sens le plus entier et soit présenté comme institution naturelle, ainsi que comme réalité sacramentelle. Aujourd'hui, de nombreuses personnes comprennent clairement la nature séculière du mariage, qui inclut les droits et les devoirs que la société considère comme les facteurs déterminants d'un contrat matrimonial. Toutefois, il semble que certaines personnes ne comprennent pas, en revanche, la dimension intrinsèquement religieuse de cette alliance.

Il est rare que la société moderne accorde de l'importance à la nature permanente du mariage. En effet, l'attitude de la société à l'égard du mariage dans la culture contemporaine demande à l'Eglise de chercher à offrir une meilleure instruction pré-matrimoniale, visant à la formation de couples ayant compris cette vocation, et d'insister afin que les écoles catholiques et leurs programmes d'éducation religieuse garantissent aux jeunes, dont un grand nombre proviennent de familles elles-mêmes séparées, d'être instruits dès leur enfance sur le Sacrement du mariage selon le Magistère ecclésial. A ce propos, je remercie les Evêques des Etats-Unis de leur préoccupation en vue d'offrir aux fidèles laïcs de leurs diocèses une catéchèse correcte sur le mariage. Je vous encourage à continuer à souligner l'importance du mariage en tant que vocation chrétienne, à laquelle les couples sont appelés à offrir leurs contribution pour la vivre pleinement, grâce à des programmes de préparation au mariage qui soient "sérieux dans leur objectif, excellents dans leur contenu, suffisamment développés et de nature obligatoire" (cf. *Directoire pour le Ministère pastoral des Evêques*, n. 202).

3. L'Eglise enseigne que l'amour d'un homme et d'une femme, qui est rendu saint dans le Sacrement du mariage, reflète l'amour éternel de Dieu pour sa création (cf. Préface au mariage, III). De même, la communion d'amour présente dans la vie familiale sert de modèle pour les rapports qui doivent exister dans la famille du Christ, l'Eglise". "Parmi les tâches fondamentales de la famille chrétienne prend place celle que l'on peut dire ecclésiale, celle qui met la famille au service de l'édification du Royaume de Dieu dans l'histoire, moyennant la participation à la vie et à la mission de l'Eglise" (*Familiaris consortio*, n. 49). Afin de garantir que la famille soit en mesure d'accomplir cette mission, l'Eglise a la responsabilité sacrée de faire tout son possible pour aider les couples mariés à faire de la famille une "église domestique" et à accomplir correctement le "rôle sacerdotal" auquel est appelée chaque famille chrétienne (cf. *ibid.*, n. 55). L'un des moyens les plus efficaces pour accomplir cette tâche consiste à aider les parents à devenir les premiers prédicateurs de l'Evangile et les principaux catéchistes dans la famille. Cet apostolat particulier exige plus qu'une simple instruction académique sur la vie familiale. Il demande que l'Eglise partage les problèmes et les défis des parents et des familles, ainsi que leurs joies. Les communautés chrétiennes devraient donc accomplir tous les efforts possibles pour aider les conjoints à transformer leurs familles en écoles de sainteté, en offrant un soutien concret au

ministère de la vie familiale au niveau local. Cette responsabilité inclut la tâche gratifiante de reconduire dans l'Eglise les nombreux catholiques qui se sont éloignés d'elle, mais qui, ayant à présent une famille, désirent revenir en son sein.

4. La famille en tant que communauté d'amour se reflète dans la vie de l'Eglise. En effet, l'Eglise peut être considérée comme une famille, la famille de Dieu composée des fils et des filles de notre Père céleste. Comme une famille, l'Eglise est un lieu où ses membres se sentent libres d'apporter leurs souffrances, sachant que la présence du Christ dans la prière de son Peuple est la plus grande source de guérison. C'est pour cette raison que l'Eglise fait preuve d'un engagement actif à tous les niveaux du ministère familial et en particulier dans les domaines qui concernent les jeunes et les jeunes adultes. Les jeunes, face à une culture séculière qui promeut l'égoïsme et la gratification immédiate, au lieu des vertus de la générosité et du contrôle personnel, ont besoin du soutien et de la direction de l'Eglise. Je vous encourage, ainsi que vos prêtres et vos collaborateurs laïcs, à considérer la pastorale des jeunes comme une partie essentielle de vos programmes diocésains (cf. *Directoire pour le Ministère pastoral des Evêques*, n. 203 et *Pastores gregis*, n. 53). Un très grand nombre de jeunes aspirent à trouver des modèles forts, engagés et responsables qui ne craignent pas de professer un amour inconditionné pour le Christ et pour son Eglise. A ce propos, les prêtres ont toujours offert, et devraient continuer à offrir, une contribution particulière et inestimable à la vie des jeunes catholiques.

Comme dans chaque famille, l'harmonie au sein de l'Eglise peut parfois être menacée par le manque de charité et par la présence de conflits entre ses membres. Cela peut conduire à la formation de factions à l'intérieur de l'Eglise, qui sont souvent si préoccupées par leur intérêt personnel, qu'elles perdent de vue l'unité et la solidarité qui sont les fondements de la vie ecclésiale et les sources de la communion de la famille de Dieu. Pour affronter ce phénomène inquiétant, les Evêques doivent agir avec une sollicitude paternelle en tant qu'hommes de communion, afin de garantir que leurs Eglises particulières agissent comme des familles, pour qu'il n'y ait pas de division dans leur corps, mais qu'au contraire les divers membres aient soin l'un de l'autre (cf. 1 Co 12, 25). Cela implique que l'Evêque s'efforce de trouver un remède à chaque genre de division qui peut apparaître au sein de son troupeau, en tentant de recréer un niveau de confiance, de réconciliation et de compréhension réciproque dans la famille ecclésiale.

5. Mes chers frères Evêques, en concluant ces considérations sur la vie familiale, je prie afin que vous poursuiviez vos efforts visant à promouvoir la sanctification personnelle et *communautaire à travers des actes de dévotion liés à la piété populaire*. Pendant des siècles, le Saint Rosaire, les Stations de la Croix, les prières avant et après les repas, ainsi que les autres pratiques de dévotion, ont contribué à la formation d'une école de prière dans les familles et dans les paroisses, enrichissant la vie sacramentelle des catholiques. Un renouveau de ces dévotions n'aidera pas seulement les fidèles de votre pays à accroître leur sainteté, mais sera également une source de force et de sanctification pour l'Eglise catholique qui est aux Etats-Unis.

Alors que votre pays célèbre de façon particulière le 150 anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, je conclus notre rencontre en reprenant les paroles de mon illustre Prédécesseur, le bienheureux Souverain Pontife Pie IX: "Nous avons donc l'espérance certaine et la confiance totale que la Bienheureuse Vierge Marie assurera au moyen de sa protection toute-puissante, que toutes les difficultés seront surmontées et les erreurs réparées, afin que notre Sainte Mère l'Eglise catholique puisse fleurir chaque jour davantage à travers les nations et les pays, et puisse régner, "d'une mer à l'autre, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre"" (*Ineffabilis Deus*). J'invoque l'intercession de Marie Immaculée, Patronne des Etats-Unis qui, exempte de toute tache de péché originel, prie incessamment pour la sanctification des chrétiens et je vous donne de tout coeur ma Bénédiction apostolique en tant que gage personnel de force et de joie en Jésus Christ.